

Province de Québec
Municipalité de Barnston-Ouest

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Barnston-Ouest, tenue le 1^{er} mai 2017, à 19h30, à la salle du Centre Communautaire sise au 2081 chemin Way's Mills à Barnston-Ouest, à laquelle sont présent(e)s les conseiller(ère)s :

Madame Ginette Breault	Monsieur Ziv Przytyk
Madame Virginie Ashby	Monsieur Normand Vigneau
Madame Julie Grenier	Madame Cynthia Ferland

Formant quorum sous la Présidence de monsieur le maire Johnny Pizar.

Madame Sonia Tremblay, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité, agit en tant que secrétaire d'assemblée.

Il est ordonné par résolution du conseil ce qui suit :

1. Ouverture de la séance ordinaire du 1^{er} mai 2017

Monsieur le maire Johnny Pizar, souhaite la bienvenue et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance à 19h30.

17 05 052

2. Adoption de l'ordre du jour du 1^{er} mai 2017

**Il est proposé par la conseillère Virginie Ashby,
Appuyé par le conseiller Ziv Przytyk et il est résolu ;**

Que l'ordre du jour du 1^{er} mai 2017, soit adopté tel que présenté.

1. **Ouverture**
Mot de bienvenue du maire
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2017**
4. **Première période de questions**
5. **Suivi de la dernière assemblée**
6. **Correspondance**
 - 6.1. **Invitation, demande d'appui et d'aide financière**
 - 6.1.1. Club de Conservation du lac Massawippi
 - 6.1.2. Boîte à fleurs – Géraldine Stringer
 - 6.1.3. Fête du Canada à Hatley
 - 6.1.4. Tournoi de golf – Fête de la famille
7. **Affaires courantes municipales**
 - 7.1. **Dossiers municipaux**
 - 7.1.1. Recommandation du Comité de développement local
 - 7.1.2. Recommandations du Comité consultatif d'urbanisme
 - 7.1.3. Dossier chemin Drew
 - 7.1.4. Résolution Revenu Québec – Mon dossier
 - 7.1.5. Information – Ressourcerie des frontières
 - 7.2. **Appel d'offres**
 - 7.2.1. Résultats – Appel d'offres pour la fourniture de chlorure de calcium (abat-poussière)
 - 7.2.2. Résultats – Appel d'offres pour l'achat et l'installation d'un ascenseur au Centre Communautaire
 - 7.2.3. Résolution – Appel d'offres pour la fourniture de gravier
 - 7.3. **Règlement**
 - 7.3.1. Avis de motion – Règlement numéro 259-2017 modifiant le règlement de zonage numéro 225-2012 afin d'autoriser l'épandage des MRF dans les zones de type «A», «Ar», «F», «R» et «Rr»

7.3.2. Adoption du projet de règlement numéro 259-2017 modifiant le règlement de zonage numéro 225-2012 afin d'autoriser l'épandage des MRF dans les zones de type «A», «Ar», «F», «R» et «Rr»

8. Rapport du Maire et des conseillers

- 8.1. Rapport des activités à la MRC de Coaticook et autres activités par monsieur le maire
- 8.2. Rapport des conseillers

9. Rapport de l'inspecteur municipal et voirie

- 9.1. Dépôt du rapport mensuel

10. Rapport de l'officier municipal en bâtiment et environnement

- 10.1. Dépôt du rapport mensuel

11. Rapport de la directrice générale et secrétaire-trésorière

- 11.1. Dépôt du rapport mensuel de la directrice générale et secrétaire-trésorière

12. Trésorerie

- 12.1. Approbation des listes : comptes payés, dépenses incompressibles et comptes à payer

13 Divers

- 13.1. Dépôt du Rapport annuel incendie
- 13.2. Félicitation à Kim Hivert-Arnold et Marianne Fecteau

14. Deuxième période de questions

15. Levée de la séance ordinaire

Adoptée à l'unanimité

17 05 053

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2017

**Il est proposé par la conseillère Ginette Breault,
Appuyé par le conseiller Normand Vigneau et il est résolu ;**

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2017 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

4. Première période de questions

Monsieur Réal Veilleux est venu demander au conseil si la Municipalité pouvait faire quelque chose afin d'amenuiser l'effet de la courbe près de sa propriété du chemin Kingscroft. Plusieurs automobilistes endommagent son terrain et brise la clôture des animaux.

La situation sera analysée et des correctifs seront apportés, le cas échéant.

17 05 054

6.1.1. Club de Conservation du lac Massawippi

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,
Appuyé par la conseillère Cynthia Ferland et il est résolu ;**

Que la Municipalité accorde un soutien financier de 50\$ au Club de Conservation du lac Massawippi.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

17 05 055

6.1.2. Boîtes à fleur – Géraldine Stringer

**Il est proposé par la conseillère Ginette Breault,
Appuyé par le conseiller Ziv Przytyk et il est résolu ;**

Que la Municipalité autorise, à Madame Géraldine Stringer, la dépense maximale de 200\$ pour l'achat de fleurs afin d'embellir les sites de l'ancienne caserne, du Centre Communautaire et du pont de Way's Mills.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

6.1.3. Fête du Canada à Hatley

L'invitation est déposée à monsieur le maire.

17 05 056

6.1.4. Tournoi de golf – Fête de la famille

**Il est proposé par la conseillère Ginette Breault,
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu ;**

Que, lors du tournoi de golf au profit de la fête de la famille de la MRC de Coaticook le 7 juillet prochain, la Municipalité de Barnston-Ouest offre un cadeau, à saveur local, d'une valeur de 50\$.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

17 05 057

7.1.1. Recommandations du Comité de développement local

ATTENDU qu'un projet a été déposé au Comité de développement local de la Municipalité de Barnston-Ouest ;

ATTENDU que le Comité de développement local recommande favorablement le projet *Un Centre Communautaire encore plus accessible !* déposé au Fonds de développement de la MRC de Coaticook ;

ATTENDU que l'objectif est de procéder à l'installation d'un ascenseur au Centre Communautaire de Way's Mills ;

ATTENDU que le coût total dudit projet s'élève à 50 000\$ et que l'aide financière demandée au Fonds de développement de la MRC de Coaticook est de 14 000\$;

**Il est proposé par la conseillère Ginette Breault,
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu;**

Que le conseil municipal entérine la recommandation du Comité de développement local quant au projet *Un Centre Communautaire encore plus accessible !* déposé au Fonds de développement de la MRC de Coaticook.

Que la Municipalité de Barnston-Ouest soit le promoteur de ce projet.

Que la Municipalité transmette copie conforme de cette résolution à la MRC de Coaticook.

Adoptée à l'unanimité

7.1.2. Recommandations du Comité consultatif d'urbanisme

ATTENDU les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) telle qu'elles apparaissent au compte rendu de la rencontre du 1^{er} mai 2017 ;

ATTENDU que le Comité consultatif d'urbanisme recommande favorablement le projet d'amélioration résidentielle au 2155, chemin Way's Mills situé dans la zone patrimoniale ;

ATTENDU que le Comité consultatif d'urbanisme recommande favorablement la demande d'autorisation à la CPTAQ de Monsieur Simon Provencher et de la Ferme Gilles Provencher pour la propriété située au 1743, chemin Provencher ;

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,
Appuyé par la conseillère Ginette Breault et il est résolu;**

Que le conseil municipal entérine les recommandations du CCU quant aux demandes présentées.

Adoptée à l'unanimité

7.1.3. Dossier chemin Drew

L'information sur le dossier est transmise aux membres du conseil.

7.1.4. Résolution Revenu Québec – Mon dossier

ATTENDU que madame Sonia Tremblay, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Barnston-Ouest est autorisé à

- consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que ce dernier détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des **lois fiscales**, de la **Loi sur la taxe d'accise** et de la **Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires**, en communiquant avec lui par téléphone, en personne, par écrit ou au moyen des services en ligne ;
- effectuer l'inscription de l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec ;
- signer une autorisation ou une procuration au nom et pour le compte de l'entreprise, y renoncer ou la révoquer, selon le cas ;
- effectuer l'inscription de l'entreprise à clicSÉCUR – Entreprises et Mon dossier pour les entreprises ;
- consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, conformément aux conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, que vous pouvez consulter sur le site Internet de Revenu Québec et que vous pouvez accepter.

**Il est proposé par la conseillère Cynthia Ferland,
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu ;**

Que le conseil municipal de Barnston-Ouest accepte que le ministre du Revenu communique au représentant, par téléphone, en personne, par écrit ou par voie électronique, les renseignements dont il dispose sur l'entreprise et qui sont nécessaires à l'inscription à Mon dossier pour les entreprises ou aux fichiers de Revenu Québec.

Adoptée à l'unanimité

7.1.5. Information – Ressourcerie des frontières

L'information est déposée aux membres du conseil.

17 05 060

7.2.1. Résultats – Appel d'offres pour la fourniture de chlorure de calcium (abat-poussière)

ATTENDU la résolution numéro 17-04-048 autorisant la directrice générale à inviter les entreprises suivantes, Somavrac C.C., Sel Warwick et Calclo, à soumissionner pour la fourniture de chlorure de calcium (abat-poussière) de 60 à 80 tonnes métriques, dont la concentration demandée est de 83 à 87% ;

ATTENDU que lesdites soumissions ont été reçues au plus tard, à 13h00 le mercredi 26 avril 2017, et qu'elles ont été rendues publiques, le même jour, à 13h05, à savoir :

	Compagnie	Concentration	en vrac	
			\$ avec transport	\$ sans transport
1	Somavrac C.C.	83% à 87%	510\$/TM	510\$/TM
2	Sel Warwick	83% à 87%	485\$/TM	485\$/TM
3	Calclo	83% à 87%	- \$/TM	- \$/TM

ATTENDU que la Municipalité doit adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme et que cette conformité a été vérifiée ;

**Il est proposé par la conseillère Virginie Ashby,
Appuyé par la conseillère Julie Grenier et il est résolu ;**

D'octroyer ledit contrat de fourniture de chlorure de calcium à l'entreprise Sel Warwick Inc. aux conditions suivantes :

De 60 à 80 TM de chlorure de calcium, avec transport, au coût de 485\$/TM, pour une dépense maximale de 38 800\$, plus les taxes applicables.

La date pour l'épandage du produit sera fixée par l'inspecteur municipal.

Que le conseil autorise la directrice générale à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

17 05 061

7.2.2. Résultats – Appel d'offres pour l'achat et l'installation d'un ascenseur au Centre Communautaire

ATTENDU la résolution numéro 17-02-018 autorisant la directrice générale à inviter les entreprises suivantes, ElevAction et V.R. Mobile Inc., à soumissionner pour l'achat et l'installation d'un ascenseur au Centre Communautaire de Way's Mills ;

ATTENDU que lesdites soumissions ont été reçues au plus tard, à 11h30 le jeudi 27 avril 2017, et qu'elles ont été rendues publiques, le même jour, à 11h35, à savoir :

	COMPAGNIE	CONFORMITÉ	ASCENSEUR	CAGE D'ASCENSEUR
1	ELEVATION	√	23 240.00\$	12 300.00\$
2	V.R. MOBILE INC.	√	28 677.00\$	20 595.50\$

Note : Les taxes sont en sus.

ATTENDU que la Municipalité doit adjuger, suivant les dispositions du Code municipal du Québec, le contrat au plus bas soumissionnaire conforme et que cette conformité a été vérifiée ;

**Il est proposé par la conseillère Ginette Breault,
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu ;**

D'octroyer ledit contrat pour l'achat et l'installation d'un ascenseur au Centre Communautaire de Way's Mills à l'entreprise ElevAction aux conditions suivantes sur la base de sa soumission :

- achat de l'ascenseur au coût de 23 240\$;
- construction d'une cage d'ascenseur au coût de 12 300\$, plus les taxes applicables ;

Pour une dépense nette de 36 153.46\$.

Que le conseil autorise la directrice générale à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

17 05 062

7.2.3. Résolution – Appel d'offres pour la fourniture de gravier

ATTENDU que les besoins en gravier pour les travaux de rechargement prévus cette année, s'élèvent de 5 000 à 8 000 TM de 0-3/4 Mg20-B ;

ATTENDU que l'estimé de la dépense nette pour la fourniture dudit gravier, tel que spécifié, a été évalué à moins de 100 000\$;

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,
Appuyé par le conseiller Normand Vigneau et il est résolu ;**

Que le conseil municipal mandate la directrice générale afin qu'elle procède à l'appel d'offres sur invitation auprès de deux (2) fournisseurs locaux pour la fourniture de gravier, en respect de la Politique de gestion contractuelle de la Municipalité et des lois en vigueur.

Adoptée à l'unanimité

7.3.1. Avis de motion – Règlement numéro 259-2017 modifiant le règlement de zonage numéro 225-2012 afin d'autoriser l'épandage des MRF dans les zones de type «A», «Ar», «F», «R» et «Rr»

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

7.3.2. Adoption du projet de règlement numéro 259-2017 modifiant le règlement de zonage numéro 225-2012 afin d'autoriser l'épandage des MRF dans les zones de type «A», «Ar», «F», «R» et «Rr»

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

8.1. Rapport des activités à la MRC de Coaticook et autres activités par monsieur le maire

Monsieur le maire fait part au conseil de ses diverses activités.

8.2. Rapport des conseillers

Les conseillers font rapport au conseil de leurs diverses activités.

9.1. Rapport de l'inspecteur municipal et de voirie

Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur pour le mois d'avril 2017.

10.1. Rapport de l'officier municipal en bâtiment et environnement

Dépôt du rapport mensuel de l'officier municipal pour le mois d'avril 2017.

11.1. Rapport de la directrice générale et secrétaire-trésorière

Dépôt du rapport de la directrice générale, secrétaire-trésorière pour le mois d'avril 2017.

17 05 063

12.1. Approbation des listes : comptes payés, dépenses incompressibles et comptes à payer

ATTENDU que la secrétaire-trésorière a remis aux membres du conseil les listes détaillées des comptes payés, des dépenses incompressibles et des comptes à payer, à savoir :

A) Comptes payés au 3 avril 2017 – 17-04-049	57 949.35\$
B) Dépenses incompressibles – avril 2017	11 625.01\$
C) Salaires avril 2017	17 252.63\$
D) Comptes à payer au 1 ^{er} mai 2017	16 806.93\$

ATTENDU que la secrétaire-trésorière met à la disposition du conseil municipal toutes les factures relativement à B, C et D ;

À CES CAUSES,

**Il est proposé par la conseillère Virginie Ashby,
Appuyé par le conseiller Normand Vigneau et il est résolu ;**

D'approuver les comptes tels que décrits dans lesdites listes, pour un montant de 45 684.57\$, d'en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des dépenses.

Adoptée à l'unanimité

13.1. Dépôt du Rapport annuel incendie

Le rapport est déposé aux membres du conseil.

13.2. Félicitation à Kim Hivert-Arnold et Marianne Fecteau

Les membres du conseil municipal tiennent à souligner les honneurs reçus par deux jeunes femmes de la Municipalité.

Félicitation à Kim Hivert-Arnold qui a reçu, le 9 avril dernier, la Médaille du Lieutenant-gouverneur du Québec pour son engagement exceptionnel dans sa communauté.

Félicitation à Marianne Fecteau qui a été nommé bénévole de l'année par le Pavillon des arts et de la culture de Coaticook lors de la soirée reconnaissance des bénévoles du Centre d'action bénévole de Coaticook du 28 avril dernier.

15. Levée de la séance ordinaire du 1^{er} mai 2017

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,
Appuyé par le conseiller Normand Vigneau et il est résolu ;**

Que la séance ordinaire du conseil municipal soit levée, il est 20h53.

Adoptée à l'unanimité

MAIRE

DIRECTRICE GENERALE ET SEC-TRES.